Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 035-213500390-20260210-202602005-DE

2026-02-005
Séance du Mardi 10 Février 2026

MAIRIE DE BRÉCÉ
(Ille-et-Vilaine)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie
6 rue de Rennes
35530 BRÉCÉ
Tel : 02 99 00 10 09
Courriel
accueil@mairie-brece.fr
Site internet
www.mairie-brece.fr

AFFICHAGE
(en vertu de l'article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	19
Présents	16
Absents représentés	2
Absents excusés	1
Absents	

L'an deux mil vingt six, le dix Février à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Commune de Brécé s'est réuni à la salle du Conseil Municipal de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur CHEVANCE Christophe, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le quatre Février deux mil vingt six. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie.

Présents : M. CHEVANCE Christophe, Mme PÉDRONO Marie-Jo, M. BOINET Philippe, Mme CADIEU Marie-Odile, M. POULLAOUEC Michel, Mme PERCHE Olivia, M. GUÉLOU Gildas, M. JOUAN Thierry, M. LEROY Pascal, Mme LEROUX Geneviève, Mme GALLAIS Christine, Mme LEHUGER Virginie, Mme BEAUDOUIN Bénédicte, M. BAGOUET Jean François, Mme NADLER Sarah, M. SOURDRIL Guillaume

Excusés : Excusées ayant donné procuration : Mme SIMONNEAUX Anne-Cécile à Mme BEAUDOUIN Bénédicte, Mme DENIS Alexandra à M. SOURDRIL Guillaume
Excusés : M. MAQUIGNEAU Eric

Absents :

Assistant également à la séance :

A été nommé secrétaire : M. BOINET Philippe

Vote	Pour	Contre	Abstention	Non participé
A l'unanimité	18	0	0	

2026-02-005 – SUBVENTIONS – Associations - Actions 2026

En juin 2010, à la suite des travaux de la commission finances, le conseil municipal :

- accepte le principe de versement d'une subvention complémentaire aux associations destinée à encourager l'organisation de projets ou d'évènements au sein de chaque association sous réserve du dépôt d'une demande préalable en mairie. Trois évènements maximums par an et par association peuvent être présentés au titre de cette subvention.

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 035-213500390-20260210-202602005-DE

- valide les critères de répartition présentés en commission finances. Tous les évènements organisés par les associations seront pris en compte selon les critères suivants :
    - Public visé
    - Image ou rayonnement de l'action
    - Type de l'activité
    - Equilibre budgétaire
    - Implication des bénévoles
- Les subventions seront votées au vu des demandes formulées par les associations.

Rappel : en 2016, la commission propose de ne pas subventionner les évènements dédiés aux seuls adhérents de l'association.

En 2019, ajout d'un coefficient : 1.00 pour l'organisation d'évènements exceptionnel type anniversaires de l'association.

En 2022, la commission est favorable à l'organisation de plus de 3 évènements par an par association.

En 2026, la commission propose d'intégrer pour le critère « Equilibre budgétaire » un poids « 6 » Subvention obligatoire pour grand évènement exceptionnel. Ce poids est pour 2026, appliqué à la Fête des enfants, organisé par le comité des fêtes qui honorera ses 60 ans.

Monsieur POULLAOUEC présente au Conseil Municipal les propositions de subventions 2026 effectuées par la commission « Finances/Vie Associative ».

La subvention n'est versée que si l'action est réalisée en 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes pour l'année 2026 :

	VOTE
COMITE DES FETES SPECTACLE	
Fête des enfants	1 879,00 € (unanimité)
Feu d'artifice	1 700,00 € (unanimité)
	3 579,00 €
LA RAQUETTE BRECEENNE	
-Tournoi Chandeleur	74,00 € (unanimité)
-Tournoi Ascension	81,00 € (unanimité)
-Tournoi de Noël	68,00 € (unanimité)
-Vétérans 35	88,00 € (unanimité)
	311,00 €

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 035-213500390-20260210-202602005-DE

BRECE BASKET CLUB

-Tournoi 3x3	88,00 € (unanimité)
-Guinguette BBC	88,00 € (unanimité)
-Basket dans le noir	88,00 € (unanimité)
-Tournoi U11	88,00 € (unanimité)
-Tournoi jeunes	88,00 € (unanimité)
	440,00 €

MIC Mac

-Musik Avel **422,00 €** (unanimité)

Brécé Running

-La Brécéenne **204,00 €** (unanimité)

NBFC

-Loto **68,00 €** (unanimité)

OXYGENE

-Fest Noz	88,00 € (unanimité)
-Braderie	88.00 € (unanimité)
	176.00 €

CELT'PIEDS

-Rando Festive **101,00 €** (unanimité)

LE PETIT TNB

-Spectacle théâtre **88,00 €** (unanimité)

AU BON ACCUEIL

-Concours de palets **81,00 €** (unanimité)

AMICALE PALET BRECEEN

-Championnat **81,00 €** (unanimité)

Envoyé en préfecture le 16/02/2026
Reçu en préfecture le 16/02/2026
Publié le
ID : 035-213500390-20260210-202602005-DE

RDV

-Salon collectionneurs	68,00 € (unanimité)
-Braderie jouets	81,00 €(unanimité)
	149,00 €

L'AMICALE DU PERSONNEL

-Arbre de Noël enfants	**146,00 €** (unanimité)

ACCA BRECE

-Battue sangliers	**232,00 €** (unanimité)

VAGABONDAGE

-Spectacle enfants	700,00 € (unanimité)
-Spectacle adultes	700,00 €(unanimité)
	1400,00 €

U.N.C / AFN

-Journée conviviale	**68,00 €** (unanimité)

TOTAL	**7 546,00 €**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour expédition conforme,
Le Maire
Christophe CHEVANCE

MAIRIE DE BRECE
(Ille-et-Vilaine)